

Formation de Praticien TUINA & Techniques Manuelles de BIEN-ÊTRE

**À Charleville-mézières
(gare TGV)**



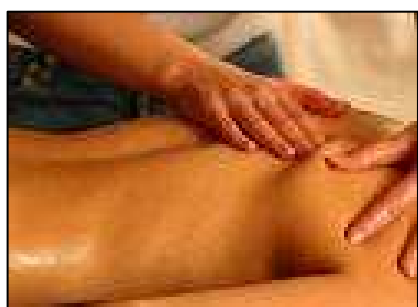
**École agréée Fédération Française
des Massages de bien-être – FFMBE.**

**Avec
BRUNO ROGISSART
Acupuncteur Traditionnel
Diplômé en thérapie manuelle
Professeur de QI GONG et de TAIJIQUAN
Certifié en pharmacopée traditionnelle chinoise**

MODULE 4a de "spécialisation"

Les 29-30 mai 2010

Le massage bien-être « Harmonie & Énergie



**Programme : 2 journées
exclusivement consacrées à
l'apprentissage du protocole
« Harmonie & Énergie »**

**La Tortue de Jade Formations
7, rue du Bochet bas -
08500 LES MAZURES – France
bruno.rogissart@wanadoo.fr**



LIEU DE FORMATION :

14, bis rue ALBERT THOMAS

08000 Charleville-Mézières (**accès TGV 45'/REIMS ou 1h45/PARIS**)

Nous venons vous chercher à la gare sur simple demande.

Un hébergement sur place est possible en formule gîte :30€/nuit.

Horaires des cours :

samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Prévoir pour les séminaires :

Un cahier pour la prise de notes personnelles

2 draps de bain personnel et 1 petit coussin (pour la nuque)

1 flacon d'huile végétale d'amande douce ou l'huile de massage WELLEDA

à noter :

des notes de cours seront fournies aux étudiants

des huiles essentielles seront fournies pour la pratique dans le cadre des journées de cours.

***Notre école est agréée par la Fédération Française
des Massages de Bien-être - FFMBE.***

Frais de participation au module 1 : 240 € (dont TVA 19,6%)

Règlement par chèque à joindre à l'inscription à l'ordre de la Tortue de Jade formations (encaissé le 1er jour de la formation).



BULLETIN D'INSCRIPTION

Cursus d'études en TUINA

Je demande à être inscrit(e)
Au module 4a – HARMONIE & ENERGIE »

A Charleville-Mézières - les 29 - 30 mai 2010

Et m'engage à en respecter la réglementation.

NOM PRENOM

Date et lieu de naissance

Adresse

Code postal Ville

Tél (domicile) Tél (prof)

Email :@.....

Profession

Formation initiale en : QI GONG – YOGA – TAICHI CHUAN – ARTS MARTIAUX –
MASSAGES – ACUPUNCTURE – etc ...

Si oui précisez votre cursus :

.....

je ne possède pas de formation initiale.

Ci-joint mon règlement par chèque d'un montant de 240€ à l'ordre de la tortue de jade formations

je souhaite réserver un hébergement sur place en formule gîte (paiement sur place)

Toute inscription vaut pour l'intégralité du module, qui devient exigible aux dates convenues dès la signature du contrat. Une absence prolongée pour maladie ou pour accident ne peut être la cause de non-paiement ou donner lieu à un remboursement.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions du règlement.

Conformément à la loi je dispose de 7 jours pour annuler mon inscription à compter de la date figurant au bas de ce formulaire.

Fait à

Le

Signature de l'étudiant

(« Lu et approuvé »)

Fait à Les Mazures,

Le

Signature du Directeur

de la tortue de jade

REGLEMENT INTERIEUR

Conditions d'admissions

Les étudiants s'engagent à respecter le règlement intérieur. Les inscriptions sont reçues et enregistrées sous réserve d'examen. Nous statuons à toute époque sur les refus ou les admissions sans recours et sans être obligé de donner les motifs de ses décisions. L'élève refusé ne pourra arguer que son inscription a été sollicitée par nous. Il ne pourra non plus invoquer, comme constituant la preuve de son admission, la correspondance échangée entre lui et nous ou l'encaissement du prix de l'inscription ou encore la publication de son nom sur une liste quelconque. Le rejet de l'inscription ne pourra donner lieu au paiement d'aucune indemnité autre que le remboursement des sommes versées à notre organisme.

Obligation du candidat

Le candidat s'engage à respecter le règlement (horaires, ponctualité, présentation, attitude convenable) et tout aménagement ou modification de celui-ci s'appliquant aux particularités des lieux de séminaires. Le candidat s'engage à ne pas appliquer les éléments de formation en massage TUINA dans le cadre d'une application thérapeutique ou médicale (sauf si l'étudiant est par ailleurs titulaire d'un diplôme le lui permettant) – la formation reçue ne s'appliquant qu'à des fins énergétiques et de bien-être. Toute utilisation des techniques de massage TUINA ne s'appliquera que sous la seule responsabilité de l'étudiant et ne saurait en aucun cas impliquer notre organisme.

**Nos TUINA sont des soins de bien-être et de relaxation, non thérapeutiques et non médicalisés
Appliqués dans le plus profond respect de règles traditionnelles de cet art.**

Propriétés des cours

Les cours appartenant à la tortue de jade formations © bruno rogissart, leur transmission et leur reproduction sont formellement interdites. La direction se réserve le droit de modifier à tout moment l'ordre et le contenu du programme dans l'intérêt même des participants.

Inscription

Aucune inscription ne sera prise en considération si elle n'est pas accompagnée de son règlement. Il ne donne droit à aucun remboursement en cas de désistement du stagiaire, moins d'un mois avant le début des cours.

Coût

Le montant des frais d'enseignement est fixé par module et ne peut être modifié en cours d'année, il comprend :
les cours « enseignement théorique et pratique »
la fourniture de supports pédagogiques (polycopiés – notes de cours)
le contrôle de la formation

Cette participation ne couvre pas les frais de transport, d'hébergement et de repas lors des séminaires.

Réduction

Pour couples, la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 20 %.

Librairie

Le tarif des cours et stages ne comprend pas le prix des ouvrages complémentaires pouvant être nécessaires à l'étude.

Lieu des séminaires

14bis rue Albert thomas – 08000 Charleville-Mézières. Nous nous réservons le droit de déplacer le lieu des séminaires dans un rayon de 35 kms du lieu auquel l'étudiant est affecté.

Hébergement – Restauration

L'hôtellerie et la restauration sont à la charge du participant.

Suivi des études

La présence en cours étant obligatoire, un relevé régulier des absences est tenu. Toute absence à un cours pourra être compensée par la présence à ce même cours sur une session suivante – aucune attestation ne pourra être délivrée sans le suivi intégral du module.

Publicité et vente

L'élève ne peut présenter sur les lieux de stages, sous peine d'exclusion, du matériel, produits ou services (vente, publicité) sans accord préalable avec l'Institut. Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit (sans qu'il puisse réclamer le remboursement de tout ou partie des sommes versées pour sa participation ni aucune autre indemnité).

Photographies – Films – Vidéos – Magnétophones

Les magnétophones ou dictaphones sont admis pendant les cours. Cependant, la prise de films par vidéo et photographie est interdite.